



Déclaration intersyndicale et communiqué de presse

Les membres des organisations syndicales représentées au Comité Social d'Administration de l'Académie de Dijon convoqués ce jeudi 21 mars refusent de siéger à ce CSA consacré aux suppressions de postes.

En effet, les raisons de la colère des personnels de l'Éducation nationale sont multiples et se sont manifestées lors de la journée d'action du 19 mars : suppressions de postes, conditions de travail dégradées, manque de moyens pour l'inclusion, mépris en imposant des méthodes et des pratiques pédagogiques, des réformes à répétition sans concertation ni moyens supplémentaires dans la voie professionnelle, salaires insuffisants et ne compensant même pas l'inflation...

De nombreuses actions et grèves ont lieu sur l'ensemble du territoire académique pour dénoncer les 98 suppressions d'emplois dans le premier degré se concrétisant par des fermetures de classes qui vont encore dégrader la qualité du service public d'éducation.

Les 60 équivalents temps plein retirés dans les collèges et lycées bourguignons ne permettront pas de lutter contre la dégradation du service public d'Éducation nationale dans notre académie. Nous refusons la généralisation des classes à 30 en collège et à 36 en lycée ! Cela se traduit par la dégradation des conditions de travail des personnels avec la multiplication des compléments des services sur 2 établissements voire de plus en plus sur 3 ! Ce n'est pas acceptable.

L'État qui affirme mettre l'Éducation en priorité nationale se doit d'assurer un service public de qualité aux élèves. Le retrait de 700 millions d'euros au budget de l'Éducation nationale en 2024 est scandaleux et traduit un renoncement à l'ambition des services publics.

Les organisations syndicales élues au CSA de l'Académie de Dijon refusent de renoncer à un service public d'Éducation nationale de qualité. Elles demandent l'annulation des suppressions de postes et l'abandon du choc des savoirs.